



Syndicat national unifié des directeurs, instituteurs,
professeurs des écoles, AESH et PsyEN
de l'enseignement public FO de Seine-Saint-Denis

AESH : RIS Mardi 23 novembre de 13h30 à 16h30 à Bobigny !

Venez nombreuses et nombreux !

**Nous invitons tous les AESH à prendre leur avenant et ne pas le signer de suite !!!
Ils vont vous faire signer la nouvelle affectation suite aux PIAL !
Prenez le temps de lire, prenez le temps de voir les conséquences,
de voir s'il n'y a pas d'erreurs pour votre salaire et pour votre affectation !**

Suite à une réunion à la DSDEN, nous avons découvert que les avenants que tous les AESH doivent signer dans les jours qui arrivent, ne sont pas que pour la « régularisation indemnitaire » (contrairement à ce qui a été écrit dans votre convocation !), mais bel et bien pour faire accepter les nouvelles affectations, conséquence des PIAL ! Encore du mépris contre les AESH. Ils ne disent pas la vérité et utilisent le chantage du salaire pour faire accepter les PIAL et ses conséquences !

La DSDEN ne fait pas cela de manière réglementaire. Normalement, ils doivent vous envoyer l'avenant et vous avez un mois pour le signer ! Texte légal : "La durée légale pour décider d'accepter ou non un avenant est de 1 mois à compter de la réception de l'avenant remis en main propre ou à la réception du courrier avec accusé de réception tel que prévu par l'article 45-4 du décret n°86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'état".

Les AESH méritent le respect et la reconnaissance de leur métier !

Le Snudi FO 93 reste à votre disposition pour vous soutenir, vous défendre et vous conseille de ne pas signer votre avenant sur place. Vous pourrez, si vous le souhaitez, nous faire parvenir votre avenant scanné en mode PDF au syndicat : snudifo93@gmail.com. Nous regarderons ensemble et regarderons si tout est « normal », s'il n'y a pas d'erreurs ou de « mauvais coup », il vaut mieux rester prudent...

Les AESH du 93 ne veulent pas des PIAL, mais veulent :

Le respect du délai légal à la signature des avenants !

Un vrai statut, un vrai salaire !

Suite à la grève et la manifestation massive à Paris le 19 octobre

Le ministre reste sourd à nos revendications !

Continuons la mobilisation, les AESH de FO ne lâcheront rien !

**Réunion d'information syndicale (RIS) sur le temps de travail :
Mardi 23 novembre de 13h30 à 16h30 !**

Arrivez quand vous pouvez, si vous êtes de cantine...

A Bobigny, bourse départementale du travail, place de la libération, salle Oreste, étage 0

Venez nombreuses et nombreux !

Décidons des suites à donner à notre mobilisation !

Inscrivez-vous en cliquant sur le [lien](#). Vous remplissez le modèle de lettre et vous l'envoyez à votre directeur ou IEN.

(RIS : c'est une réunion syndicale sur le temps de travail, elle est de droit, on ne peut pas vous la refuser... Nous vous laisserons une attestation de présence sur place.)

Espace Maurice Nilès
11 rue du 8 mai 1945
93000 Bobigny
Tel : 01 48 95 43 73
contact@snudifo93.net

